

NOTES D'UN CATECHISTE⁽¹⁾

(Suite)

125. Q.—Qu'est-ce que la grâce actuelle ?

La grâce actuelle... Le mot *actuel* désigne ce qui *présentement* est à se faire, *en acte*.

Grâce
actuelle

La *grâce actuelle* nous est accordée par Dieu, au moment où nous devons produire et où nous produisons *un acte*.

Comme toute grâce proprement dite, la grâce actuelle ne peut avoir que Dieu pour auteur ou *cause efficiente*.

est un secours passager... Comme *en passant*.

Secours
passager

Ce *secours passager*, transitoire, temporaire, dure le temps nécessaire pour accomplir l'acte bon qui est à faire ; ce secours se renouvelle et se diversifie, dans la suite, autant de fois qu'il est opportun, comme se renouvellent les avis et les soins d'un père vigilant et plein de tendresse pour ses enfants.

La *grâce actuelle* se distingue de la grâce sanctifiante ou *habituelle*, qui est un état permanent de l'âme justifiée, et du *concours divin* par lequel Dieu meut l'âme pour des œuvres naturelles ; tandis que par la *grâce actuelle*, Dieu meut l'âme vers des actes, qui ont pour fin le salut.

par lequel Dieu éclaire notre intelligence... Le péché originel ayant obscurci notre intelligence, la grâce actuelle vient nous *éclairer*.

Grâce
d'intelli-
gence

Pour éclairer notre intelligence, Dieu emploie tantôt des moyens *extérieurs* comme la prédication, les bonnes lectures, les bons exemples, etc ; tantôt des moyens *intérieurs*, qui sont certaines illuminations ou inspirations surnaturelles, ayant pour but de nous faire connaître et embrasser les vrais biens.

Ces illuminations intérieures de l'intelligence sont ce qu'on appelle la *grâce excitante* ou *opérante*, parce qu'elle éveille l'attention de l'esprit et prévient tout mérite : un pécheur, par exemple, entendant la parole divine et intérieurement éclairé, reconnaît la fâcheuse situation dans laquelle il se trouve... ; voilà un effet de *grâce excitante*.

Le pécheur, mieux éclairé sur son malheureux état, conçoit-il le désir d'en sortir ; voilà un effet de *grâce subséquente*.

Touché plus fortement, et comme éveillé de sa somnolence, le pécheur est-il excité à prendre des moyens efficaces, et les prend-il réellement ; voilà un effet de *grâce coopérante*.

Après avoir *éclairé* l'intelligence, la *grâce excite* la volonté,

(1) Archevêché de Montréal, 18 janvier 1897.
Permis d'imprimer les "NOTES D'UN CATECHISTE."
F. BOURGEOULT V. C.